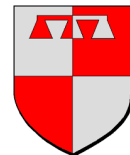


Le Vicomtois



Sommaire

p2... la vie de la commune

p7... les brèves du Conseil Municipal

p9... les associations

p9...le mot de l'opposition

p10... vie culturelle et sociale

p12... l'école

Le mot du Maire, Alain Brombin



Madame, monsieur,

Au nom des élu-e-s et du personnel communal, je vous renouvelle nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, joie et réussite dans vos projets personnels et professionnels pour cette année 2022.

Nous souhaitons tous que celle-ci voit enfin la sortie de cette crise épidémique qui nous empoisonne l'existence depuis près de deux ans maintenant et qui a engendré des conséquences économiques et sociales non négligeables. Il semble que des signes prometteurs aillent vers une amélioration de la situation. Les restrictions sanitaires sont levées progressivement et le retour à une vie normale est en perspective.

Les services municipaux ont connu des moments de tension à cause de ce virus mais nous avons pu assurer les missions de service public que sont prioritairement la garderie et la restauration scolaire. L'école communale n'a pas été contrainte à la fermeture. Croisons les doigts pour que cela continue. Je veux remercier l'ensemble du personnel municipal ainsi que l'équipe enseignante qui ont fait preuve de détermination et de disponibilité pour faire face à cette situation exceptionnelle afin que nos administrés, petits et grands, vivent au mieux cette période difficile. Ces remerciements s'adressent aussi au milieu associatif vicomtois qui a contribué, à son niveau, à maintenir ce lien social indispensable qui est tant malmené par la pandémie.

C'est également dans cet esprit solidaire que le CCAS et la commune ont renouvelé l'opération « colis pour nos aînés » suite à l'annulation du traditionnel repas communal. Une fraternité que nous voulons aussi concrétiser avec la population en l'invitant à participer à un moment convivial avant l'été pour fêter la fin de la pandémie. Malgré ces moments sanitaires si particuliers, la majorité municipale a réalisé des aménagements importants. Tout dernièrement, c'est la salle des fêtes et le centre culturel qui ont été totalement rénovés. Nous tiendrons des réunions publiques afin d'échanger sur les projets de la commune à venir. Il en sera, notamment ainsi, du traitement des déchets et de la transition énergétique. Sujets intimement liés puisqu'ils contribuent, entre autres, à protéger et à améliorer l'environnement auquel nous sommes toutes et tous sensibles. Une information spécifique sera faite le moment venu.

Soyons optimistes et serrons les coudes ensemble car une société ne peut prétendre au bien être que lorsque ses membres agissent collectivement dans l'intérêt général.

BULLETIN MUNICIPAL

Février 2022 - N°6

Directeur de publication : Alain Brombin

Rédaction : Associations, équipe enseignante, municipalité de La Vicomté sur Rance

Création & Réalisation : Municipalité

@ Photos : Associations, Ecole, Municipalité, crédit @Canva

Impression : Imprimedia

Publication imprimée sur papier recyclé en 640 exemplaires

La Salle des Fêtes et le Centre Culturel font peau neuve

Issus de la volonté de la municipalité de rénover le patrimoine communal et de réduire notre empreinte énergétique, les travaux de la Salle des Fêtes et du Centre Culturel s'achèvent.

Grâce au Plan France Relance auquel nous avons candidaté, ces travaux bénéficient d'une **subvention à hauteur de 80% de l'investissement**. Ainsi la commune a reçu 78 000€ pour :

- la création de faux plafond isolant avec chauffage intégré pour les deux bâtiments
- le remplacement de la cloison entre la salle parquet et la salle carrelée, qui permet une meilleure isolation thermique et une meilleure acoustique.
- la réfection de la couverture de la salle des fêtes sur le versant nord (à venir).

La municipalité en a profité pour refaire également les peintures, rénover le parquet, et installer un vidéoprojecteur dans la Salle des Fêtes. Le Centre Culturel bénéficie encore de travaux d'intérieur.

Lundi 17 janvier, **le sous-préfet de Dinan, Bernard Musset**, est venu à la rencontre du maire et de quelques élus pour voir les réalisations effectuées dans le cadre du **Plan France Relance**. Il a ainsi visité la Salle des Fêtes et le Centre Culturel rénovés.

C'était également l'occasion de rencontrer Nohemy Adrian, notre Conseillère Numérique, dans l'espace public numérique dédié aux ateliers et aux accompagnements. Le sous-préfet avait en effet appuyé et suivi notre candidature au projet France Relance qui finance cette mission pendant 2 ans.



Jacques Terrière, Pascal Hamon, le Sous-Préfet Bernard Musset, Alain Brombin, Marie-Christine Pinsard, Monique Moreau, Cyriane Penhoat, Gisèle Louradour, Christophe Gautier, ci-dessus dans la Salle des Fêtes.
Et ci-dessous, Nohemy Adrian, Conseillère Numérique.
Credit Photos @Catherine Davy, Le Télégramme



Grande inauguration en Centre-Bourg au printemps !

A l'occasion de la rénovation des bâtiments communaux, venez redécouvrir la Salle des Fêtes, le Centre Culturel, l'Espace Public Numérique et la Salle des Associations.

Le travail des bénévoles qui ont œuvré pour la remise en état, le balisage et la sécurisation des sentiers sera également mis à l'honneur.

Un pot sera offert par la municipalité.

Le plaisir retrouvé de se balader sur les sentiers de La Vicomté

Cela fera 2 ans au printemps prochain qu'une équipe de bénévoles œuvre à la sécurisation et au balisage des sentiers de la commune. **Déjà plus de 6 kms ont ainsi été remodelés !** L'aventure a démarré avec Yann Lelandais et Philippe Lamy, sur le sentier qui mène au Prat depuis la Ville Hervy. Puis l'équipe s'est étoffée, comptant jusque 14 bénévoles, jeunes, actifs et retraités ! Au quotidien, c'est un groupe de 4 / 5 retraités très actifs qui s'active à la remise en état des sentiers, à raison de 2h par semaine. Vous êtes nombreux à apprécier les balades sur ces sentiers, et à nous le témoigner. Merci pour tous vos messages d'encouragements !

Fléchage et signalisation en cours !



Paroles de Vicomtois

(issues de la boîte à idées, sur le site internet)

"Les chemins de la Vicomté sont très agréables à parcourir, encore plus depuis la réhabilitation de certains !"

"Bravo pour le travail réalisé sur la réfection des chemins de randonnée en bord de Rance."



Installation de bancs et sécurisation au Belvédère, au-dessus du Moulin du Prat. Un lieu de quiétude pour admirer la vue sur la Rance.



Les projets pour 2022

Encore 5 tronçons bénéficieront de l'attention de l'équipe de bénévoles. Ils sont matérialisés sur la carte ci-contre, entourés en jaune.

La portion entourée en noir nécessite des travaux d'ampleur, et devra faire l'objet d'une étude et d'une intervention spécialisée par le concours de la municipalité.

Si vous souhaitez participer et donner de votre temps, un peu ou beaucoup :

contactez Yann au 06 87 98 88 05

Et retrouvez la cartographie des sentiers sur le site internet, rubrique "Découvrir"



Au printemps, inauguration officielle !

Courant septembre, organisation d'une Journée Citoyenne



Actualités, événements, infos pratiques sur le site internet

Lancé officiellement en septembre dernier, le nouveau site internet de La Vicomté-sur-Rance vous informe de l'actualité et des événements de votre commune au quotidien.

Déjà 36 actualités, 31 événements, et 10 Vicomtois ont été publiés, et sur les 6 premiers mois d'existence, plus de 2 200 personnes ont visité le site.

Ce sont aussi 63 personnes qui se sont abonnées et qui reçoivent ainsi des notifications par e-mail dès lors qu'une actualité, un événement, ou encore un Vicomtois arrivent sur le site !

Et surtout, ce sont déjà 38 idées déposées par des Vicomtois. Merci à tous les contributeurs !

Le Vicomtois dans ma boîte aux lettres ?

Si la version numérique vous suffit, et que **vous ne souhaitez plus recevoir le Vicomtois dans sa version papier**, faites-le nous savoir en mairie, et nous vous donnerons une gommette à poser sur votre boîte aux lettres.

Ainsi nous saurons exactement combien de Vicomtois imprimer, et dans quelle boîte aux lettres le distribuer !



Votre Conseillère Numérique à La Vicomté



Officiellement certifiée depuis début novembre 2021, Nohemy, Conseillère Numérique pour l'intercommunalité de La Vicomté - Pleudihen - Saint-Hélen, accompagne les habitants :

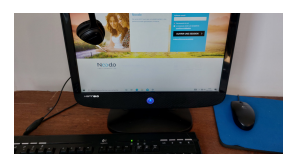
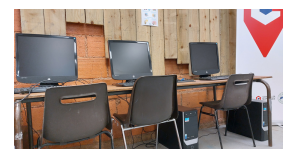
- à la **réalisation de démarches en ligne** telles que la demande de CNI ou de carte grise, l'actualisation CAF ou Pole emploi...

- à la **prise en main des équipements informatiques** (smartphone, tablette, ordinateur). La navigation et la sécurisation sur internet, la réalisation des actes essentiels à la dématérialisation (création d'adresse mail, envoi de pièce jointe) font aussi partie de ses missions tout comme la création et la gestion de contenus numériques ou encore l'installation et l'utilisation d'applications utiles.

Il ne s'agit ni de faire à la place de, ni de donner des cours, mais bien de favoriser l'autonomie par un accompagnement adapté aux compétences et aux besoins de chacun.

Pour accompagner le projet de Conseiller Numérique, la municipalité a créé un **Espace Public Numérique au sein du Centre Culturel**. Cet espace est équipé avec du matériel récupéré de l'école publique, et possède :

- 5 ordinateurs sous Windows avec des logiciels opensource de bureautique.
- Un accès à Internet Haut Débit par câble.
- Une salle pour des ateliers collectifs.
- Une salle avec deux postes en libre consultation lors des horaires d'ouverture au public.
- Une imprimante-scanner.
- Un accès Wifi public, gratuit et sécurisé



Du nouveau concernant le tri sélectif sur notre commune

La municipalité envisage la suppression des sacs jaunes. Ils "fleurissent" un mardi sur deux dans le village, et ce n'est pas très heureux. Un nouveau mode de collecte serait mis en place.

Il s'agit en effet d'expérimenter - en collaboration avec Dinan Agglomération - la fin de ce mode de ramassage utilisé pour les déchets recyclables. Des points d'apports volontaires, composés d'un bac de recyclage jaune (pour le plastique) et d'un bac de recyclage vert (pour le verre, se substitueront aux sacs jaunes).

7 points sur la commune seront proposés, et qui prendront en compte la circulation des véhicules, la densité de la population, la facilité de se garer et la sécurité.

Si cette expérimentation donne satisfaction, elle sera alors étendue à toute l'agglomération qui finance la totalité du projet.

La pertinence du projet est évaluée sur les aspects suivants :

- d'un point de vue écologique,
 - avec la suppression des sacs jaunes en plastique (32 000 sacs par an pour la commune)
 - moins d'émission de CO2 pour la collecte grâce à un trajet réduit
 - moins de risques de voir les sacs éventrés, ou disséminés par les vents
- pour les rippers, moins de fatigue professionnelle (100 tonnes de sacs jaunes sont ramassés chaque année sur notre commune).
- grâce aux points d'apports disponibles à tout moment, les citoyens seront moins contraints de stocker les sacs chez eux
- le dispositif générera la mise en place des bacs verres supplémentaires sur la commune
- une économie financière à long terme avec l'arrêt de l'achat des sacs.



Une réunion publique sera organisée pour présenter cette démarche aux Vicomtois, avec le concours des services de Dinan agglomération. Surveillez l'agenda en ligne sur le site internet !

L'installation des nouveaux points d'apports volontaire pourrait se faire avant l'été.

Transition énergétique citoyenne : une solution pour l'avenir ?

Le jeudi 24 mars à 20h00, dans la Salle des Fêtes de la mairie, nous invitons le population à une **réunion coanimée par la mairie et la SAS Centrales Villageoises Rance Émeraude**. Cette dernière, créée le 5 novembre 2021 par 16 membres fondateurs résidant sur le territoire, a pour objectif de contribuer à la transition énergétique sur le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude en développant des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

Cela s'inscrit dans le programme de la majorité municipale de vouloir installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et de permettre aux habitants qui le souhaitent de le faire également.

Plus d'info sur <https://rance-emeraude.centralesvillageoises.fr/>



Jeudi 24/03 à 20h - Salle des Fêtes
Réunion publique sur le thème de la Transition énergétique

Etat Civil 2021

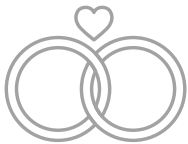
Nous avons eu la joie d'accueillir 15 nouveaux-nés

En février : Louison LERAY LEVIER
En mars : Louise THOMAS et Renan L'HERMINE
En avril : Lyana POILVET GROSBOIS
En mai : William STONESTREET
En juin : Rosalie et Charlie MALLACH, Cassandre MAILLARD PICHARD
En juillet : Eliott CASSAGNAU NIGON, Isaac DROUVIN MARNIER
En août : Soline GUILLEMIN, Alexandre LE GALL, et Abigaëlle RIVELON
En septembre : Camille ROGER
En novembre : Erwan GRUEAU



Et le regret de dire adieu à 11 de nos concitoyens

En février, Jean LEFEBVRE
En juin : François DISCORD
En juillet : Eugénie GUINARD veuve LE BRAY
En septembre : Alice DESBOIS veuve FOUTEL, Géraldine TOUAUX
En octobre : BOUETARD Catherine
En novembre : Malou, Lili, Rose, Emmanuelle O'DELANT
Veuve COLLIN DE LA BELLIERE, Alain JOUAN,
En décembre : Marc GUYOT, Joseph ANELARD, Yvonnick PERRAULT



Et 4 mariages ont été célébrés

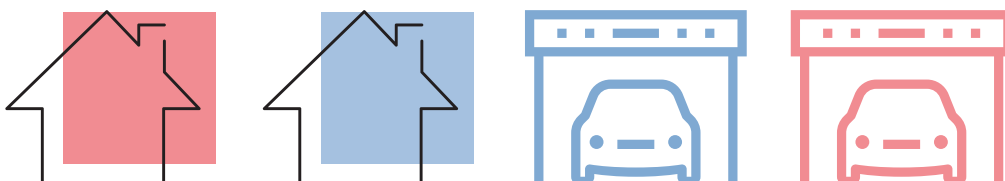
En juin : Laurent LE GALL et Maud LE CALVEZ
En juillet : Emmanuel ANDRE et Adeline MANCHON
En septembre : Sébastien REGEARD et Caroline RUDIGCKO
En décembre : Bertrand EVAIN et Sylvie QUELLIER

Urbanisme 2021

13 Permis de Construire ont été déposés et validés au cours de l'année.

En mars : 2 Maisons individuelles - 3 bis rue de La Rance - PRIE GUERIN Gwenola - Abri de jardin - 17 bis, rue de La Gicquellerie - ROUGÉ Stéphane - Garage et préau à usage professionnel - 40, rue de la Mairie - SARL LA PECHERIE - Maison individuelle - 24, Lot Domaine de la Motte - ETIENNE Gwenoëla
En avril : Carport - 12, rue de La Vieille Côte- DUPONCEL Eric - Maison individuelle - 19, Lot Domaine de La Motte - LECOURSONNOIS Luc et Mr Mme CALLCUTT
En mai : Maison individuelle - 41, Lot Domaine de La Motte - CARNEIRO Bernard
En juillet : Préau, abri de jardin, portail, transformation garage - 3, Les Coteaux de Rance - Mr Mme PADET - Maison individuelle - 5, Lot Domaine de La Motte - MARIE-BORNAND Tuavai - Maison individuelle - 47, Lot Domaine de La Motte - MARIE-BORNAND Touiti - Création d'ouvertures - 9 bis, rue Sainte Anne des Airettes - GUITTON Marie-Pierre
En août - Extension de la construction - 7, La Ville Brossard - LE BIHAN-PENNANROS Alain
En décembre : Maison individuelle - 6, Lot Domaine de La Motte - TEIL Daniel

76 Demandes Préalables de travaux ont également été déposées. Tous les documents d'urbanisme sont consultables en mairie.



Instauration de remboursement des frais de déplacements temporaires et des frais de repas et d'hébergement des agents en mission

(Procès Verbal du CM du 16/09 et du 21/10)

Les agents en déplacement dans le cadre de leurs missions, hors de leur résidence administrative et de leur résidence familiale, et en possession d'un ordre de mission, seront remboursés de leurs frais selon les nouveaux barèmes de prise en charge des déplacements.

L'utilisation d'un véhicule de la collectivité ne donne pas lieu au remboursement de frais kilométriques.

Présentation du rapport d'activités et de développement durable 2020 de Dinan Agglomération, en présence du Président Monsieur Arnaud Lecuyer

(PV du CM du 21 octobre 2021)

Projet d'éclairage public avec la SDE

(PV du CM du 21 octobre 2021)

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'éclairage public pour le **cheminement piétons entre le lotissement de la Motte et la mairie** présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor. La commune versera une subvention d'équipement d'un montant de 12 852€.

Financement de poste E de l'antenne de RASED de Dinan

(PV CM du 21/10)

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif de l'Education Nationale destiné à **soutenir les élèves en difficulté et à prévenir le risque d'échec scolaire** par des interventions sur le lieu de scolarisation.

- La **psychologue de l'Education** est amenée à intervenir auprès des élèves de l'école publique de la commune de la maternelle au CM2. Elle apporte aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques un éclairage spécifique sur les élèves. Son rôle est fondamental dans la détection précoce des difficultés. Elle établit les bilans psychologiques nécessaires à la constitution des dossiers d'orientation, notamment pour les demandes de compensation de handicap auprès de la MDPH et d'orientation vers des établissements d'enseignement spécialisé.
- L'**enseignante spécialisée** apporte des aides à dominante pédagogique. Elles ont pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés importantes dans les apprentissages et la compréhension. Les équipes enseignantes lui font également appel pour confirmer un diagnostic ou trouver les stratégies pédagogiques spécifiques pour passer les écueils.

Comme pour les écoles publiques, la charge budgétaire est répartie entre l'État qui salarie les

personnels, et les communes qui fournissent les locaux et assurent les dépenses de fonctionnement.

Jusqu'à présent, la Ville de Dinan a pris à sa seule charge le fonctionnement de la psychologue scolaire dont le bureau est situé dans les locaux de l'école La Ruche : outil psychotechniques, protocoles de test psychotechnique, matériel informatique, consommables usuels, communications.

La commune de Pleslin-Trigavou est la seule à contribuer à celui de la maîtresse E mais à la hauteur de l'effectif de ses écoles publiques. Cette contribution ne couvre pas toutes les dépenses : papeterie, matériel informatique, communications, matériel pédagogique.

Pour répartir équitablement les charges entre toutes les communes sur lesquelles les deux agents sont amenés à intervenir, tout en respectant une proportion avec la taille des écoles, chaque commune délibère pour octroyer la participation qui devra être mandatée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté la participation de la commune au financement de ce dispositif à hauteur de 0,25€ par élève et par an, soit pour l'année scolaire 2021/2022 un montant total de 23€.

Association collectif des Maires de Bord de Rance

(PV du CM du 21/10/21)

Le Conseil Municipal a validé l'adhésion de la commune à l'**Association du collectif des Maires des Bords de Rance**. Regroupée autour de la problématique de l'envasement de la Rance, cette Association a pour objet la préservation des qualités environnementales, paysagères et patrimoniales de la Rance, ainsi que le maintien des usages récréatifs et économiques de cet estuaire maritime.

Décision concernant la situation de Vicomte

(PV du CM du 18/11/21)

Le Conseil Municipal, réuni en séance extraordinaire, a été appelé à se prononcer sur la **vente du cheval territorial nommé Vicomte**.

En effet, malgré l'investissement de nombreux bénévoles, aucun projet structurant n'a pu voir le jour et il est urgent, pour le bien-être de Vicomte, de trouver une solution. La commune de Questembert ne peut malheureusement pas garder Vicomte. Différentes propositions de rachat ont été présentées, et il a été précisé qu'aucune des subventions versées lors de l'achat de Vicomte ne devra être remboursée. Les équipements sont également prévus à la vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de céder Vicomte pour un montant de 2 800€ TTC à la **Ferme pédagogique du Botrai** gérée par la Société Publique Locale Lamballe Terre et Mer.

11 votes pour et 3 abstentions.

Motion concernant l'hôpital de Dinan (PV du CM du 2/12/21)

Après lecture de la motion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de soutenir et partager la motion de Dinan Agglomération visant notamment à rencontrer à nouveau le directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé), à assurer le développement de l'hôpital de Dinan et à travailler pleinement sur les relations hôpitaux/médecine de Ville.

Plan d'actions et de sobriété foncières (PV du CM du 02/12/21)

Le PLUIH de Dinan Agglomération engage le territoire vers une réduction de la consommation foncière. Cette trajectoire est renforcée par les dernières évolutions législatives et notamment la Loi Climat Résilience et l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui marque un tournant majeur en termes de modèle de développement de l'urbanisation à l'échelle nationale.

Parallèlement à ces évolutions normatives, la crise sanitaire a accéléré les dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'Agglomération. La tension sur le marché de l'immobilier s'accroît et durcit les conditions d'accès au logement, tant dans le locatif privé, que public et pour l'accession à la propriété, dans un contexte où la maîtrise du foncier est majoritairement effectuée par le secteur privé.

Le territoire se trouve donc aujourd'hui à la croisée des enjeux de maîtrise de la ressource foncière et de l'accès au logement pour tous.

Ainsi, Dinan Agglomération lance en coopération avec les communes volontaires un plan d'actions et de sobriété foncière. La démarche, animée par un bureau d'études qui sera sélectionné par Dinan Agglomération, se décompose en trois phases types. Selon les travaux déjà engagés par la commune, la démarche pourra démarrer directement sur une phase plus avancée, au plus près des besoins et enjeux de la commune (étude urbaine préexistante, partenariat avec l'EPF engagé...) :

- Phase 1 : Identification des potentiels fonciers en zone urbaine prioritairement et des capacités d'accueil en matière de production de logement (esquisse de projet).

- Phase 2 : Priorisation des secteurs afin de définir les réserves foncières les plus stratégiques à maîtriser

- Phase 3 : Définition des actions et du calendrier : le plan d'actions devra être véritablement opérationnel pour traduire la stratégie de réserves foncières et de mise en œuvre des opérations de la commune. Les actions pourront être d'ordre : réglementaires en lien avec le PLUIH, foncière (acquisition à court, moyen ou long terme), fiscale et budgétaire (identification d'un budget prévisionnel pour l'acquisition de parcelles définies) et organisationnel pour permettre le suivi et la réalisation des actions entre les collectivités.

Après délibération, le Conseil municipal, a décidé d'approuver l'engagement de la commune dans le plan d'actions et de sobriété foncières portée par Dinan Agglomération, de désigner des référents communaux, d'indiquer dans quelle temporalité la commune souhaite s'inscrire et d'affirmer l'engagement de la commune à mettre en œuvre les préconisations du plan d'actions et de sobriété foncières en termes budgétaire et de temps consacré au projet.

Adoption d'une nouvelle convention pour la gestion des demandes d'urbanisme avec Dinan Agglomération (PV du CM du 27/01/22)

Le Conseil Municipal a approuvé une convention qui a pour objet de donner la possibilité aux citoyens de déposer leurs Déclarations Préalables de travaux et leurs demandes de Permis de Construire par internet.

Adhésion de la Bibliothèque au réseau Lirici de Dinan Agglomération (PV du CM du 27/01/22)

La Commission Culture Patrimoine et Société a proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'option 2 du réseau Lirici. Cette option permet de mettre en réseau le fonds de toutes les bibliothèques adhérentes. L'utilisateur commande une carte d'accès gratuite dans la bibliothèque de son choix, et peut ensuite emprunter des livres sur tout le réseau adhérent. Aucun équipement spécifique et supplémentaire n'est nécessaire pour passer en option 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé le passage en option 2, qui devrait voir le jour à la rentrée prochaine. Le principe de la gratuité d'accès à la bibliothèque municipale a été adopté à l'unanimité.



Une nouvelle activité à La Vicomté

Céline Cheviré, habitante de La Vicomté, a démarré une nouvelle activité en tant que **naturopathe avec visite à domicile ou en entreprise**. Naturopathie générale, Prévention et accompagnement du burn-out, professionnel et familial.

Contact : 06 17 05 23 29 ou capsulenaturo@gmail.com

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet.

L'Amicale Laïque prépare son vide-grenier du 8 mai !



L'Amicale commence à préparer le vide-grenier du 8 mai ! Cette année **il se tiendra sur le terrain de foot** derrière la mairie. Le petit noyau des membres du bureau ne sera pas suffisant pour porter l'intégralité de

cette manifestation si importante pour la vie de l'Amicale et la récolte de fonds pour l'école.

Si des habitants de la Vicomté souhaitent venir nous prêter main forte le jour J pour la cuisson des frites, la préparation et le service de la buvette, nous les accueillerons avec grand plaisir !

Ce peut être une belle occasion de faire connaissance et de partager un moment ensemble. Si vous êtes disponibles un moment pour participer (30 minutes, 1 heure...), n'hésitez pas à le faire savoir à un membre du bureau ou en mairie. Merci.

contact : amicalelaikelavicomte@gmail.com

Les vœux du Comité des Fêtes Culture et Loisirs

Espérons que nous allons pouvoir tourner le dos à cette pandémie et enfin retrouver toutes nos animations en 2022 !



Nous avons pratiquement bouclé la programmation du **FEST NOZ du 19 mars** et commençons celle de **Port en Fête le 14 juillet prochain** (Bagad – musique bretonne – feu d'artifice). Nous espérons partager avec vous ces bons moments d'échange et de convivialité.

Comme tous nous souhaitons retrouver des jours heureux !

Le Bureau et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, bonheur, projets voyages ...

Yves Gourdelier, Président du Comité des Fêtes

Un soir au Moulin du Prat

L'Asso « Un soir au moulin du Prat » a pour vocation d'assurer des animations sur le site du moulin certains dimanches (mai, juin et septembre et la grande fête du début août) et de participer aux améliorations du site. Concernant ce dernier point, les bénévoles de l'Asso ont pu mettre en place en 2021 un « monte-sacs », réalisation très technique qui vient compléter la restauration et donner un intérêt supplémentaire à la visite.

En 2022, l'Asso va prendre à sa charge la fabrication et la mise en place de la porte à marée indispensable à la mise en marche du moulin et permettre à nouveau mouture et blutage qui sont les éléments essentiels pour montrer un moulin à marée en état de fonctionnement.

L'Asso poursuivra cette année encore ses actions en désenvasant la première chambre basse ainsi que l'étang au-devant du premier coursier, en remplaçant les « demi-tonneaux -comptoirs » etc ...

Concernant les animations prévues en 2021, la situation sanitaire et les dispositions imposées par les autorités administratives et municipales n'ont pas permis de réaliser ce qui était prévu. Il faut espérer que nous pourrions finir par obtenir un consensus permettant de reprendre et les animations dominicales et la fête « Un soir au moulin » prévues dans le calendrier global des manifestations à La Vicomté.

RV donc tout au long de l'année que nous souhaitons la meilleure pour chacun de vous. Le Bureau de l'Asso.

Jean-Louis Rucet, Président d'Un soir au Moulin

Plantation de deux cormiers en bas de La Ville Hervy.

**Jean-Pierre Hacquin,
Gérard Colson,
Christian Royer**



les vœux de l'opposition

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Qu'elle vous apporte Santé, Réalisation de tous vos projets. Espérons vivement que ce virus nous oublie enfin et que nous puissions retrouver des jours heureux faits de convivialité et de partage. Souhaitons que nos enfants puissent revivre en toute insouciance et sans contrainte.

Pendant ces longs mois difficiles nous remercions vivement le personnel Enseignant d'avoir assuré les écoles ouvertes et les personnels soignants pour leur engagement extraordinaire.

Prenez bien soin de vous

Vos élus, **Yves Gourdelier, Christine Leboudec, Claude Lemoine**

Retour en images sur les activités culturelles

Le Mois du film documentaire de retour à La Vicomté

Après l'annulation de l'édition 2020, les deux réalisatrices Nadia Bouferkas et Sidonie Hadoux ont pu venir présenter leur film **T'as pas une gueule à foie gras** le 13 novembre dernier, auprès d'une soixante de personnes venues assister à la projection.



Sculptures musicales

En partenariat avec Dinan Agglomération, la bibliothèque a accueilli début décembre l'exposition **"Sculpteurs de sons" de la compagnie Philémoi**.

250 visiteurs curieux, dont les écoliers et les "tout-petits" avec les assistantes maternelles sont venus découvrir et manipuler ces étonnantes sculptures.

Servane, jeune Vicomtoise témoigne : "J'y suis allée par curiosité, et le thème m'intriguait. J'ai beaucoup aimé ! C'était ludique pour les enfants, et c'était très intéressant de découvrir le son à travers différents matériaux."



Atelier pliage de Noël

Le 18 décembre les bénévoles de la Bibliothèque ont organisé leur traditionnel atelier de Noël, pour le plus grand plaisir des enfants et parents venus fabriquer cartes, anges et sapins en papier.

Conférences sur le climat et adaptations du vivant

Le 26 novembre dernier, Jean-Loup Martin, physicien-chimiste en veille climatique, a proposé une rencontre sur l'évolution du climat, baptisée « Les fureurs du climat ».

Les sciences du climat sont d'une grande complexité. L'influence humaine sur le climat est un fait établi et indiscutable. La France s'est engagée en 2015 dans une démarche de lutte contre le changement climatique avec pour objectifs la neutralité carbone d'ici 2050 et la réduction de l'empreinte carbone. Beaucoup a déjà été fait, mais les retards ne font qu'augmenter les risques jour après jour.

Le **8 avril prochain à 19h30**, ce sera au tour de Franck Raffegau, ancien directeur du Museum d'histoire naturelle et de l'Aquarium tropical de Nancy, actuellement président de l'association Sphères de vies, de proposer une conférence intitulée « Adaptations du vivant en climat changeant » dans la **Salle des Associations**.



Le CCAS a offert un panier garni à nos aînés

La crise sanitaire nous a contraint une fois de plus à annuler le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale. Aussi, comme l'an passé, nous avons souhaité offrir un colis à nos aînés de plus de 70 ans. Nous savons combien il est important de témoigner notre sympathie et notre soutien à la population. Nous ne les oublions pas. **C'est ainsi que 94 colis ont été distribués en mairie ou livrés au domicile** de celles et ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal se sont mobilisés pour la réussite de cette initiative qui a permis à **129 Vicomtoises et Vicomtois** de recevoir un peu de réconfort gastronomique.



Monsieur François Châtelier à gauche, Madame Angèle Arnaud à droite, avec Alain Brombin et Christelle Désert

Une attention particulière a été portée aux doyens de notre commune.

Christelle DESERT, vice-présidente du CCAS et Alain BROMBIN, président du CCAS et Maire de la commune, sont allés livrer leur colis à Monsieur François CHATELET, né le 10 décembre 1923, qui vient donc de fêter ses 98 printemps, et à Madame Angèle ARNAUD, née le 28 mai 1927 qui fêtera ses 95 ans au printemps. Nos doyens se portent à merveille et il fut difficile de les quitter tant leur conversation était passionnante. Que de souvenirs et d'anecdotes. Ils furent pour leurs visiteurs une belle bouffée de bonne humeur et de joie de vivre.

Etonnant Voyage fera escale à La Vicomté

Etonnant Voyage est une initiative d'associations rennaises pour créer un événement solidaire ayant la volonté de rassembler les personnes précaires et invisibles, dans une **marche fraternelle pour la dignité de tous qui rallie Rennes à St Malo du 28 mai au 5 juin**.



Expo photo sur la marche 2019

Retour en image d'abord, avec une expo photo et un film présentés au Centre Culturel. Les lundi, mercredi, vendredi de 15h à 17h, le samedi matin de 10h à 12h, et le dimanche 10 avril de 10h à 13h. Inauguration le vendredi 1er avril.

Escale d'Etonnant Voyage le vendredi 03 juin à La Vicomté

Les marcheurs arriveront d'Evran en fin d'après-midi, et profiteront d'un goûter au Lyvet, avant d'installer leur campement sur le terrain de foot. Après un dîner préparé par des bénévoles, la soirée se poursuivra par des lectures et animations musicales. Les marcheurs reprendront la route au matin, direction Le Minihic sur Rance. Pour **participer en tant que marcheur ou bénévole**, ou venir simplement profiter de la soirée, informations en mairie.



**Expo du 1er au 10 avril
au Centre Culturel**



**Escale le 3 juin : goûter au Lyvet puis soirée au Centre
bourg avec un dîner sur inscription et animations en entrée
libre.**

Semaine de prévention et d'information sur l'endométriose



On estime que **10% des femmes souffrent d'endométriose**, qui peut être une cause d'infertilité. Un stand sera installé à la bibliothèque avec mise à disposition de flyers et consultation de divers documents. C'est une première participation de la bibliothèque que nous souhaitons pouvoir inscrire comme un rendez-vous annuel. Cette sensibilisation est proposée aux heures d'ouverture de la bibliothèque, à partir du **lundi 7 mars 2022 jusqu'au samedi 26 mars 2022**.

Le permis d'aménager la porte à marée au Moulin du Prat est accepté

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, de nombreux dossiers ont fait l'objet d'étude et d'analyses afin de pouvoir les traiter dans les meilleures conditions qui soient. Il en est ainsi du site du moulin du Prat, un élément connu et reconnu du patrimoine vicomtois. Avec la volonté forte de préserver et développer ce bâtiment remarquable dans cet écrin qu'est la Rance, nous avons dû nous mettre en conformité avec la réglementation qui évolue d'année en année.

C'est le cas des dispositions législatives liées notamment à l'environnement, la biodiversité et la sécurité puisqu'il s'agit d'un patrimoine ancien en bord de Rance. Si dès les origines de la reconstruction du Moulin et des annexes (digue et porte à marée comprises), les autorités compétentes n'avaient pas d'exigences précises du fait d'une absence juridique, il en est tout autrement aujourd'hui, qui plus est, lorsque le domaine se trouve en zone classée. Ce qui implique bien entendu que les bâtiments de France émettent un avis sur le projet et fassent part de prescriptions en matière de matériaux et de conception pour la réalisation de l'ouvrage.

C'est pourquoi, nous avons dû déposer un permis d'aménager afin de reconstituer la porte à marée brisée en deux et donc totalement inutilisable. Notre demande a fait l'objet d'un passage devant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites en début d'année. Cette régularisation et la mise en conformité s'imposent d'autant plus que le site du Moulin du Prat se trouve en grande partie sur le Domaine Public Maritime dont l'État est propriétaire. Ceci engendre une procédure particulière lorsque des animations sont proposées par exemple. Des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public sont adressées à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) qui donne (ou non) son accord. Il est important de préciser que les services de l'État sont des partenaires privilégiés dont le rôle positif nous permet d'avancer dans nos démarches.

Les obligations auxquelles la mairie et les utilisateurs du site sont tenus sont le gage que les visites et les animations du Moulin s'effectuent dans des conditions de sécurité adéquates et adaptées au site lui-même. C'est une garantie essentielle pour les visiteurs et les bénévoles de l'association "Un Soir au moulin". Des bénévoles qui contribuent largement à la sauvegarde et la promotion de ce patrimoine remarquable. Le moulin est un atout pour notre village. Il appartient à toutes les Vicomtoises et à tous les Vicomtois. L'ensemble de la population est en droit de connaître la situation dans la mesure où, financièrement, chaque habitant contribue au rayonnement du moulin.

Bonjour à toute la Vicomté !



Comme vous le savez sans doute, je suis parti depuis le mois de septembre dernier. Ce n'est pas sans nostalgie que je vous écris ces quelques mots mais je suis très heureux là où j'ai élu domicile maintenant, à savoir la **ferme pédagogique du BOTRAI à St Trimoel**, au sud de Lamballe et à peine 50 km de la Vicomté sur Rance.

Je côtoie 150 animaux de races locales ou atypiques, tels que vaches, cochons, chèvres, moutons, chevaux, ânes, poules et cochons d'Inde...tous répartis sur les 9 hectares de la ferme. Notre mission ? Attirer l'attention sur l'environnement et le monde agricole en donnant la liberté de nous approcher, nous les animaux afin de mettre vos sens en éveil !

Je partage mes activités avec Coquette et Baronne, deux belles juments. L'équipe des humains qui nous entoure s'occupe très bien de nous. Nous sommes comme des coqs en pâte. Je suis en contact avec des enfants, des seniors, je les promène en calèche et j'ai des activités quotidiennes. C'est le bonheur. Vous pouvez venir me voir quand vous voulez. Je tiens à remercier plus particulièrement tous les bénévoles qui se sont occupés de moi lors de mon séjour vicomtois.

Gros bisous à toute la Vicomté. Et à très bientôt.



l'école

Visite à l'Assemblée Nationale pour les élèves de CM1 et CM2

5h, jeudi 16 décembre 2021, alors que le primeur installe déjà son étal...

Rendez-vous est donné aux élèves de la classe de CM1 et CM2 et leur institutrice, Caroline Collin pour partir à la découverte de l'Assemblée Nationale à Paris.

Cette visite fait suite à l'**invitation par Monsieur le Député, Hervé Berville** le jour de la rentrée scolaire en septembre dernier. Absent du fait de la crise sanitaire, il est suppléé par sa collaboratrice parlementaire, Caroline Boeuf. Véritable excursion vers la capitale, métro rennais, TGV puis métro parisien, les 21 enfants sont aussi accompagnés par Diane Achten, directrice de l'école, et 3 élus, Alain Brombin le Maire, Gwénaëlle Le Boucher Adjointe aux Affaires Scolaires et Gisèle Durand Louradour Déléguée au personnel de l'école.

La visite commence par la diffusion d'un film très pédagogique sur les institutions de la République et notamment la différence entre pouvoir législatif (le Parlement) et le pouvoir exécutif (le Gouvernement), l'élaboration des lois et les missions de l'Assemblée Nationale. Notre guide nous conduit ensuite dans :



- La Galerie des Fêtes, découvrant le chemin parcouru par le Président, Richard Ferrand depuis son appartement jusqu'à la Salle des Séances. Cet espace nous rappelle la Galerie des Glaces du Château de Versailles
- La Salle des Pas Perdus ou Salon de la Paix que le Président traverse chaque après-midi au milieu de 2 rangées de Gardes Républicains
- La Salle des quatre Colonnes où les journalistes interviewent les députés
- La Salle des Séances où siègent les 577 députés. Nous avons pu assister en silence à 10mn d'échanges entre députés et ministres et apercevoir le perchoir depuis lequel le Président se charge de faire respecter les règles de fonctionnement, quitte à couper le micro en cas de dépassement
- La salle de travail des députés
- La Bibliothèque de l'Assemblée Nationale possédant plus de 700 000 ouvrages
- Le Bureau de Poste de l'Assemblée Nationale qui reçoit chaque année près de 8 millions de lettres et en expédie plus de 11 millions

La visite terminée, direction le long des quais de Seine, la Tour Eiffel pour embarquer durant 1h sur les Bâteaux Parisiens et apercevoir de ponts en ponts, Notre Dame, le Dôme des Invalides, le Musée d'Orsay, la Conciergerie...

Un grand merci à Monsieur le Député, Hervé Berville, pour cette magnifique invitation, à l'Amicale Laique qui a aidé à financer ce projet et à tous les enfants qui ont montré un comportement exemplaire.

	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
JANVIER	SAMEDI 22 JANVIER	Colis Cadeau du CCAS pour les aînés	Salle des Fêtes	CCAS / Mairie
	MERCREDI 26 JANVIER	Galettes des Rois et ASSEMBLEE GENERALE	Salle des Fêtes	Club Tiphaine
FEVRIER	DIMANCHE 27 FEVRIER	Couscous à emporter	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
MARS	SAMEDI 12 MARS	Assemblées Générales	Salle des Associations	Comité des Fêtes
	SAMEDI 12 MARS	Assemblées Générales	Salle des Associations	Un Soir au Moulin
	DIMANCHE 19 MARS	Fest Noz	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
	DIMANCHE 27 MARS	Après-midi récréative	Salle des Fêtes	Club Tiphaine
AVRIL	DU 01 AU 10 AVRIL	Expo "Etonnant Voyage"	Centre Culturel	Etonnant Voyage
	VENDREDI 8 AVRIL	Conférence "Adaptations du Vivant"	Salle des Associations	Franck Raffegeau
	DIMANCHE 10 AVRIL	Elections présidentielles	Salle des Fêtes	Mairie
	VENDREDI 15 AVRIL	Chasse aux œufs	En extérieur	Comité des Fêtes
	SAMEDI 16 AVRIL	Loto	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
	DIMANCHE 24 AVRIL	Elections présidentielles	Salle des Fêtes	Mairie
MAI	DIMANCHE 1ER MAI	Animation Mouture et Galettes au Moulin	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	DIMANCHE 8 MAI	Cérémonie du 8 mai (victoire 1945)	Monument aux morts / Salle des fêtes	Anciens Combattants / Municipalité
	DIMANCHE 8 MAI	Vide-greniers	Terrain de football	Amicale Laïque
	DIMANCHE 15 MAI	Animation Mouture et Galettes au Moulin Fête de la Bretagne	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	DIMANCHE 22 MAI	Animation Mouture et Galettes au Moulin Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
JUIN	VENDREDI 03 JUIN	Escale de la marche solidaire : dîner et soirée	Centre Bourg	Etonnant Voyage
	SAMEDI 11 JUIN	Cérémonie des naissances	Salle des Fêtes	Mairie
	DIMANCHE 12 JUIN	Elections législatives	Salle des Fêtes	Mairie
	DIMANCHE 12 JUIN	Spectacle	Centre Bourg	Mairie
	DIMANCHE 12 JUIN	Animation Mouture et Galettes au Moulin	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	DIMANCHE 19 JUIN	Elections législatives	Salle des Fêtes	Mairie
	DIMANCHE 19 JUIN	Animation Mouture et Galettes au Moulin	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	MERCREDI 15 JUIN	Grillades	Centre bourg	Club Tiphaine
JUILLET	JEUDI 14 JUILLET	Port en Fête	Lyvet	Comité des Fêtes
AOÛT	SAMEDI 13 AOÛT	Fest Noz Un Soir au Moulin	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	DIMANCHE 28 AOÛT	Vide Greniers	Rues Clos Chatelier	Comité des Fêtes
SEPTEMBRE	SAMEDI 10 SEPTEMBRE	Forum des Associations	Salle des Associations	Mairie
	SAMEDI 10 SEPTEMBRE	Loto	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
	DIMANCHE 11 SEPTEMBRE	Animation Mouture et Galettes au Moulin	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	DATE A CONFIRMER	Journée Citoyenne sur les sentiers	En extérieur	Mairie et bénévoles
	SA. 17 ET DIM. 18 SEPTEMBRE	Animation Mouture et Galettes au Moulin Journées Européennes du Patrimoine	Moulin du Prat	Asso. Un soir au Moulin
	MERCREDI 29 SEPTEMBRE	Repas à l'extérieur		Club Tiphaine
OCTOBRE	SAMEDI 15 OCTOBRE	Repas des bénévoles	Salle des Fêtes	Un soir au moulin / Comité des Fêtes
	VENDREDI 21 OCTOBRE	Repas à l'extérieur		Club Tiphaine
NOVEMBRE	VENDREDI 11 NOVEMBRE	Cérémonie du 11 novembre (victoire 1918)	Monument aux morts / Salle des fêtes	Anciens Combattants / Mairie
	NOVEMBRE	Le Mois du Doc 2022	Salle des Fêtes	Mairie
DECEMBRE	DEBUT DECEMBRE	TELETHON 2022	Centre Bourg	Mairie et Assos
	SAMEDI 10 DECEMBRE	Loto	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
	MERCREDI 14 DECEMBRE	Bûche de Noël	Salle des Fêtes	Club Tiphaine
	VENDREDI 16 DECEMBRE	Spectacle de Noël	Salle des Fêtes	Amicale Laïque
	SAMEDI 31 DECEMBRE	Réveillon partagé	Salle des Fêtes	Un soir au moulin / Comité des Fêtes



L'ANNUAIRE VICOMTOIS

Vos commerces

La Pointe Bar Tabac Restaurant Epicerie, 02 96 83 21 13

du lundi au vendredi , 7h-13h / 17h-19h, et le samedi 8h-13h.

La Vicomtoise, Restaurant cuisine du marché- conserverie, 02 96 41 96 09,

du lundi au samedi

Le Lyvet Gourmand, Restaurant, 02 96 41 45 48

tous les jours, 11h-14h / 19h-21h30.

Le St Patrick, Pizzeria Restaurant Fish & Chips. 02 96 83 21 06,

Le Castor Pirata, Brocante, 02 96 27 46 05

du mardi au samedi 11h-15h / 18h-21h, le dimanche 11h-15h.

La Caravane Passe, Foodtruck, 06 76 60 91 85, vente à emporter et livraison à domicile

Taxi La Diligence, 02 96 83 36 34

La Fabrique à fleurs, 07 69 93 93 65

Garage Wehrle, du mardi au samedi, 8h-12h / 14h-18h, 02 96 83 21 20

Vos commerces ambulants

Lulu Pizza, mercredi soir, place de la mairie, 06 01 15 55 49

Gepetto Pizza, jeudi soir, place de la mairie 06 21 01 14 49

Fournil Panisphère, samedi 10h - 12h, Centre Culturel, 06 86 62 69 32

Le marché du jeudi matin 7h - 13h

Primeur Fruits & Légumes, Commande au 06 68 11 01 07

Produits régionaux et épicerie fine, 06 49 51 21 82

Armements TILLY (pêche) Commande au 06 14 42 55 01 - toute l'actu sur leur page Facebook

La Chantelouas (boucherie - charcuterie) Commande au 02 96 27 19 71

Les escargots de Thierry (escargots en coquilles prêts à manger, oeufs, crêpes et galettes, confiture maison.

Les services de la commune

Bibliothèque, ouverte lundi 17h - 19h, mercredi 15h30 - 17h30, samedi 10h - 12h

contact: bibliolavicomte@gmail.com

Garderie scolaire, 02 96 83 26 25

Port de Lyvet, bureau ouvert en saison, d'avril à septembre. 02 96 83 35 57

CCAS, contact via la mairie

Ecole Tiphaine Raguenel, 09 75 32 54 86

Conseillère Numérique, Nohemy Adrian, 07 88 54 26 14, nohemy.adrian@conseiller-numerique.fr

Numéros utiles

Numéro d'urgence 112, Gendarmerie 17, Pompiers 18



Ouverte en semaine de 8h30 à 12h30
le mercredi : 8h30-12h30, 13h30-17h



02 96 83 21 41



mairie@la-vicomte-sur-rance.fr



www.la-vicomte-sur-rance.fr